



Rémire-Montjoly, le 03 janvier 2025

Direction des Affaires Culturelles
Avenue Maréchal Delattre de Tassigny
97354 - REMIRE-MONTJOLY

Tél. : 0594 25 11 80

LETTRE D'INFORMATION

aux résidents du collège Auguste Dédé

Le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly informe les administrés que la 3^{ème} édition du « *Carnaval d'Armire* » sera organisée le **Samedi 11 janvier 2025 de 16h00 à 22h00** devant de l'hôtel de ville et ses alentours.

La présence de groupes carnavalesques et le défilé des participants va engendrer quelques désordres de circulation et de nuisances sonores pendant toute la durée de la manifestation, dans les périmètres du collège Auguste Dédé, de l'Église Saint-François Xavier et de l'hôtel de ville.

Aussi, le gymnase du collège Auguste Dédé, sera occupé de **17h00 à 20h00** ce jour-là pour la préparation des groupes 8 carnavalesques.

Je vous remercie de bien vouloir excuser la gêne momentanée occasionnée par cette manifestation et vous invite à prendre part à cet événement majeur inscrit dans la culture guyanaise.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, cher(es) administré(e)s, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Claude PLENET,

Maire de la Ville de Rémire-Montjoly